Magazine de l'Association des Paralysés de France, délégations de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse

CAP RHÔNE-AIN

N°7 I SECOND TRIMESTRE 2017

ENFANCE ET HANDICAP

L'APF S'ENGAGE POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE.

APF RHÔNE -AIN.fr

handynamic

Véhicules accessibles

Louez un camping-car pour des vacances 100 % accessibles !

Découvrez le plaisir de vacances en totale autonomie...

Partir en vacances avec une personne en situation de handicap s'apparente souvent à un parcours du combattant. Les logements accessibles sont peu nombreux, et bien souvent en arrivant sur place ils ne se révèlent pas si accessibles que ça... Il faut encore organiser les transports pour atteindre ces hébergements parfois isolés. Bref, armez-vous de patience !

Et si vous faisiez confiance à Handynamic pour vous faciliter les vacances ? Au départ de notre agence de Lyon, louez un camping-car 100 % accessible, entièrement pensé pour accueillir un passager en fauteuil roulant. Vous disposez d'un logement accessible partout où vous allez, vous passez des vacances autonomes pour votre plus grand plaisir ! Venez l'essayer !

Handynamic Lyon
290, rue Ferdinand Perrier
ZAC Pierre Blanche
69800 Saint-Priest

Plus d'informations sur www.handynamic.fr
et mon devis sur mesure au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

DU MOUVEMENT À L'APF !

Entre les départs à la retraite et les nouvelles arrivées, ça bouge dans vos délégations.

Gaël Brand © APF

Après Marie-Louise en décembre dernier, c'est au tour de notre comptable, Brigitte Cayrol, de prendre une retraite bien méritée. Je la remercie pour sa fidélité, son sérieux et son investissement dans une fonction en pleine mutation et essentielle au fonctionnement quotidien de la délégation. Je ne doute pas que Brigitte saura apprécier cette nouvelle étape dans sa vie, occupée qu'elle sera avec ses engagements de proximité dans sa commune et ses passions diverses, comme celles pour les oiseaux aquatiques de la famille des Anatidés.

Autre départ en retraite (décidement !), je souhaite remercier vivement Alphonsine Tysebaert, directrice de l'IEM Les Papillons qui accueille des enfants et jeunes adultes polyhandicapés. Merci pour ton dynamisme, ton originalité, ton sens de la collaboration inter-structures et ton ouverture. Tu vas nous manquer même si je ne doute pas que Monica Aubert, anciennement directrice du FAM APF de St Martin-en-Haut, prendra la relève avec brio.

Nous accueillons également Ninon, en service civique au sein de la délégation APF de Villeurbanne. Elle travaille, entre autres, à vous proposer un premier séjour territorial. Celui-ci aura lieu du 4 au 8 septembre à Brughéas (en Allier).

La semaine nationale des personnes handicapées physiques est maintenant derrière nous, elle aura bien occupée toutes les équipes villeurbannaise et bressane que je remercie vivement pour la régularité dans leurs soutiens.

Ce numéro du CAP Rhône-Ain est le deuxième à être publié trimestriellement. Il concerne donc les mois d'avril, mai et juin 2017. Dorénavant nous vous proposons un planning trimestriel des activités de loisirs. Vous pouvez vous inscrire en ligne ou joindre directement les délégations de Bourg-en-Bresse et Villeurbanne pour davantage d'informations.

Je vous dis à très bientôt, physiquement dans nos délégations, mais également en ligne sur notre page Facebook territoriale APF Rhône-Ain.

Gaël Brand,
Directeur territorial

LÉGENDES

RA Rhône-Ain | 69 Rhône | 01 Ain | F France

SOMMAIRE

4 Conseils APF de départements
5 Bienvenue à Caroline et Ninon !
5 Repas dansant de la nouvelle année
6 Focus
8 La course des héros
9 Utopia
9 Le droit au logement
10 La semaine nationale
10 Un après-midi aide aux aidants
11 De l'atelier d'écriture au studio d'enregistrement
12 La révision des textes fondamentaux
12 La semaine changeons de regard
13 **Dossier : enfance et handicap**
18 Un séjour territorial
19 Être parent en situation de handicap
20 Une journée chez Mickey
21 Y'a pas photo à ferney-Voltaire
22 Album de vie
26 Numéros utiles / Bons plans / Appel à bénévoles
27 Courrier des lecteurs

Association des Paralysés de France (APF) délégations de Villeurbanne et Bourg-en-Bresse

Délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 23 41 59 | **Fax :** 04 74 50 17 85 | **e-mail :** *dd.01@apf.asso.fr* | **Blog :** *dd01.blogs.apf.asso.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*

Délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél. : 04 72 43 01 01 | **Fax :** 04 78 93 61 99| **e-mail :** *dd.69@apf.asso.fr* | **Site web :** *www.apfrhone.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*

Responsable de publication : chargé de communication APF - **Comité de rédaction :** APF - **Conception graphique :** Léa Jourjon - **Crédit photo couverture :** Jean-Baptiste Laissard - **ISSN** 2250 - 7100

L'APF ÉVOLUE

Avec la révision de ses textes fondamentaux, l'APF veut davantage s'inscrire dans son époque.

Jean-Marc Maldini © APF

01

L'APF est aujourd'hui dans une phase d'évolution puisque elle propose à tous ses adhérents de se prononcer sur des idées nouvelles et plus appropriées à notre époque. Il s'agit d'une nouvelle gouvernance et de la révision de ses statuts.

La démarche mise en place concerne principalement trois textes fondamentaux (la Charte APF, les statuts et le règlement intérieur). Plus moderne, l'APF propose de faire valoir ses services et de créer de nouvelles structures productives qui n'en resteront pas moins avantageuses pour l'adhérent.

Les nombreuses thématiques mises en place à la délégation fonctionnent très bien et suscitent l'intérêt de certains adhérents motivés. Si vous désirez apporter votre contribution dans les différents groupes de travail, je vous invite à contacter la délégation.

Au sein du Conseil de région Rhône-Alpes-Auvergne, une cellule concernant les revendications est mise en place et n'attend que vos remarques ou suggestions.

Je vous rappelle que nous sommes à votre entière disposition et que nous essayerons toujours de répondre à vos attentes.

Les membres du Conseil APF de département et toute l'équipe de la délégation, vous souhaitent santé et bonheur pour profiter du printemps qui est la plus belle saison de l'année.

Jean-Marc Maldini
Représentant du Conseil APF de département de l'Ain

LES ÉLECTIONS APPROCHENT

C'est plus que jamais le moment de faire entendre la voix des personnes en situation de handicap. Votez !

Jacky Pioppi © APF

69

Nous y sommes : le trimestre des élections. Je n'ai qu'une chose à vous conseiller : allez voter !!!

Notre association essaie toute l'année de vous représenter afin de défendre et faire valoir vos droits fondamentaux. C'est le moment pour vous de sortir de l'ombre et de faire entendre vos difficultés quotidiennes.

Tout comme notre charte institutionnelle vous êtes porteurs de valeurs. Je souhaite en rappeler quelques-unes qui nous tiennent particulièrement à cœur. Tout d'abord, la primauté de la personne : l'être humain ne peut être réduit à son handicap ou à sa maladie quels qu'ils soient. Mais également la solidarité entre les personnes en situation de handicap et valides.

Sachez que de notre côté nous n'avons pas attendu les isoloirs pour vous permettre de vous exprimer. La plateforme en ligne ''2017 agir ensemble'' a pour ambition de co-construire des propositions qui seront présentées aux candidats aux élections présidentielles et législatives de 2017. Après six mois d'existence, 1 750 contributions ont déjà été produites et près de 1 000 citoyens y ont participé. C'est un outil qui se veut donc ouvert à toutes et tous, pour permettre l'expression de chacun ; afin de porter, ensemble, une vision de société dans laquelle chaque personne, quels que soient ses capacités, ses déficiences, son origine, son genre, son âge, etc., a réellement une place et un avenir !

Nous comptons sur vous !

Jacky Pioppi
Représentant du Conseil APF de département du Rhône

BIENVENUE À CAROLINE ET NINON !

L'équipe de la délégation APF de Villeurbanne est heureuse d'accueillir deux nouvelles personnes.

Caroline Duperchy © APF

Ninon Turaud © APF

69

Nous avons le plaisir d'accueillir Caroline Duperchy, que certains d'entre vous connaissent déjà. Caroline remplace Marie-Louise, partie à la retraite en fin d'année dernière, en qualité d'agent associatif. Elle sera présente les lundis et mardis toute la journée, ainsi que les mercredis matins, avant de laisser le relai à Marie Burel. Ce sera donc elle qui vous accueillera en début de semaine à la délégation.

Nous accueillons également Ninon Turaud, nouvelle volontaire. Ancienne sportive de haut niveau en équitation, Ninon s'est réorientée suite à une blessure. Un service civique à l'APF, c'était l'occasion pour elle de vivre une expérience de partage, d'être utile, tout en s'enrichissant personnellement et en étant autonome financièrement. Elle participera à la lutte contre l'isolement en apportant son aide pour les animations, les sensibilisations et pour le projet Résol'handicap.

Julian Chrzan,
Volontaire en communication

REPAS DANSANT DE LA NOUVELLE ANNÉE

Bon repas, musiques, danses, jeux, etc., la nouvelle année a débuté de façon festive dans l'Ain.

Repas dansant © APF

Repas dansant © APF

01

Vendredi 27 janvier, des adhérents, bénévoles, usagers du SAMSAH, proches et salariés se sont réunis lors du traditionnel repas dansant de la nouvelle année au restaurant la Rolande.

C'est sur des rythmes latino, que ce petit monde a dansé jusqu'au bout de la nuit en dégustant un très bon repas concocté par l'équipe de Rolande (gâteau de foie de volaille et ses quenelles, rôti de veau en brioche et ses légumes, fromage et la traditionnelle omelette norvégienne flambée en salle) et ponctué de jeux menés par Christian Richard, animateur de la soirée.

Ce rendez-vous festif, dans une ambiance chaleureuse remplie de partage et d'amitié fut apprécié de tous.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

1 ACTEUR DE L'APF

BRIGITTE CAYROL

Comptable à l'APF depuis plus de six ans, elle prend sa retraite.

Brigitte Cayrol © APF

Que retiens-tu de ces années à l'APF ?

Six ans à la délégation, c'est long et court... J'ai eu la chance d'être encadrée par des collègues à l'écoute et un directeur attentif et professionnel avec qui j'ai apprécié collaborer.

Je pars avec le souvenir d'avoir été à la fois étonnée et émerveillée lors des après-midis d'ateliers à la délégation où les adhérents sont toujours de bonne humeur !

As-tu un mot à faire passer aux acteurs de l'APF ?

J'ai beaucoup d'admiration pour les bénévoles qui gravitent autour de la délégation ; pour leur dévouement et leurs attentions.
Je souhaite à mes collègues d'avoir une vie professionnelle aussi riche que la mienne !
Et à tous, je vous souhaite la réalisation de vos désirs et projets !

Quels sont tes projets post-APF ?

Je souhaite m'occuper de ma famille et de tous mes proches, prendre le temps de voyager avec mon mari. Je suis également active dans d'autres associations : gestion d'un pôle culturel et du comité des fêtes à Limonest, bénévole dans un club de gymnastique, une association de jumelage avec le Burkina Faso... Je compte également aller au cinéma, lire, enfin prendre le temps de vivre !

VU SUR LA TOILE

KEENAN CAHILL

Il chante avec ses idoles grâce à YouTube.

Keenan Cahill, un jeune américain atteint de la maladie de Maroteaux-Lamy (une maladie rare provoquant une déformation du squelette), a su réaliser ses rêves grâce à internet. C'est sur YouTube qu'il a créé un buzz, en reprenant de manière humoristique les tubes de ses artistes préférés. Il devient si populaire que ses idoles, comme 50 Cent ou David Guetta, viennent tourner des vidéos avec lui ! Aujourd'hui, après l'effet buzz, Keenan est devenu DJ amateur et poste des musiques qui lui permettent de vivre sa passion.

www.youtube.com/user/BeenerKeeKee19952

1 PHOTO

CONCOURS PHOTO

Thème : les loisirs accessibles.

La photo gagnante du concours est en fait un montage de trois photos prises lors d'une sortie parapente avec le SESVAD de Bourg-en-Bresse.

Pierre Renard, éducateur, a immortalisé le moment où Pierre Camus s'envolait.

1 CHIFFRE

115
BÉNÉVOLES

C'est le nombre de bénévoles qui ont investi de leur temps dans les diverses actions mises en place à l'occasion de la semaine nationale des personnes handicapées physiques sur le territoire Rhône-Ain.

Merci à vous tous pour cette aide si précieuse, sans laquelle ces opérations ressources et de sensibilisations ne pourraient pas avoir lieu.

© Pierre Renard

3 LIVRES

www.amazon.fr

JE M'APPELLE ANTOINE...

...et j'ai des projets plein la tête. Antoine Durand. Éditions Carnets Nord.

''Nous devons tous faire face à des difficultés dans nos vies. Nous avons parfois l'impression que tout nous échappe, que rien ne se passe comme prévu. Les aléas de l'existence me l'ont appris. Pourtant, ma vie est belle, je suis profondément heureux. À travers ce livre, je souhaite transmettre ce message d'espoir et d'optimisme en ces temps de morosité ambiante. On peut trouver son bonheur face aux obstacles en donnant du sens à sa vie.'' Antoine Durand est atteint de la myopathie de Duchenne. Il se déplace en fauteuil roulant, ne bouge plus que quelques doigts et une machine l'aide à respirer. Malgré des forces qui s'amenuisent de jour en jour, il fait preuve d'une énergie hors du commun qui lui permet d'avoir la vie à laquelle il aspire. Aujourd'hui, il est un jeune homme épanoui. Pour en arriver là, il a dû surmonter bien des épreuves. Du diagnostic de sa maladie peu après sa naissance à sa vie d'aujourd'hui, il raconte le combat contre la myopathie et contre les préjugés liés au handicap, la difficile insertion dans le monde du travail, les moments de doute et de désespoir. Mais aussi les grandes joies, le parcours scolaire brillant, le soutien sans faille de ses proches et de l'AFM-Téléthon. Et la certitude que l'avenir lui réserve de belles surprises. Au-delà du témoignage bouleversant sur le handicap, ce livre est une vraie leçon de vie et de sagesse pour tous.

NAINS ET ALORS ?

Michela Marzano et Sylvie Huet. Éditions Buchet • Chastel.

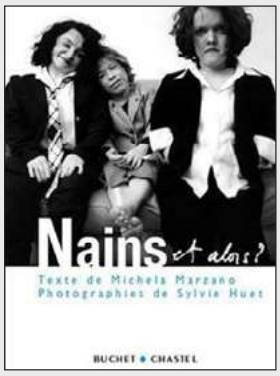

Qui peut dire qu'il ne s'arrête pas, ne serait-ce qu'un instant, en croisant un nain dans la rue ? Qui peut assurer qu'il voit alors une personne comme les autres, simplement plus petite que la moyenne ? La photographe Sylvie Huet et la philosophe Michela Marzano répondent en interrogeant le regard que nous portons sur ceux qui sont autres que nous. Les images de la photographie sont empathiques sans apitoiement ni voyeurisme. Le texte de la philosophe pose les questions suivantes : qui est normal ? Qu'est-ce que l'humanité, si elle ne s'exprime pas dans l'altérité ?

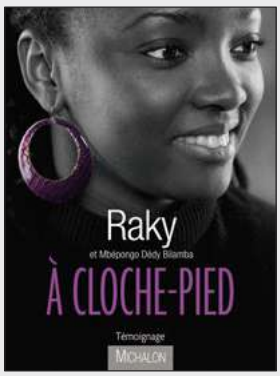

À CLOCHE-PIED

Raky et Mbépongo Dédy Bilamba. Éditions Michalon.

À 24 ans, Raky quitte Paris pour poursuivre ses études universitaires au Québec. Au début de l'hiver 2004, à peine un an après son arrivée, elle se rend à l'hôpital pour un simple abcès dans le bas du dos. Elle devait rester cinq jours, elle y restera cinq mois. Suite à une négligence médicale, l'opération qui nécessitait une chirurgie mineure se soldera par une grave infection causée par la bactérie dite mangeuse de chair. Pour lui sauver la vie, il faudra l'amputer de la jambe gauche. Un drame pour cette jeune femme, passionnée de basketball et qui a connu une expérience de mannequin devant l'objectif d'Oliviero Toscani. Raky passe par l'incompréhension, la colère et le désespoir, avant de parvenir à puiser au fond d'elle une énergie qu'elle ne soupçonnait pas. Malgré les difficultés de ce parcours ''à cloche-pied'', elle a su retrouver sa place dans la société, accepter sa nouvelle féminité et nourrir de beaux projets.

NB : les livres sont disponibles au centre de doc de la délégation APF de Villeurbanne.

LA COURSE DES HÉROS

Cette année encore, les délégations APF de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse participeront à la course des héros qui se déroulera le 18 juin au parc de Gerland à Lyon. La course nous permettra de récolter des dons qui financeront des projets associatifs.

RA

Plusieurs héros porteront fièrement les couleurs de l'APF et auront pour objectif de récolter des dons grâce à une cagnotte en ligne à laquelle vous avez déjà accès.

Les héros de la délégation de Villeurbanne courent pour soutenir le projet Utopia. Il s'agit de la création d'un lieu d'accueil pour accompagner et soutenir les personnes adultes, concernées par une maladie chronique ou en situation de handicap. Nous vous en disons plus sur le projet sur la page ci-contre.

La collecte se passe par ici : *www.alvarum.com/coursedesherosapf*

Les héros de la délégation de Bourg-en-Bresse, quant à eux, vont courir pour le groupe jeunes de la délégation. Grâce à votre soutien, les adhérents et bénévoles de ce groupe initiative souhaitent financer un séjour vacances pendant la période estivale. En effet, de nombreux jeunes en situation de handicap ne partent plus, du fait de la complexité de l'organisation et de la nécessité d'un accompagnement permanent ; des facteurs qui entraînent un surcoût financier. Les jeunes participeront personnellement au financement de leur séjour vacances. Les sommes récoltées par les héros serviront à financer le surcoût lié au handicap.

L'Association des Paralysés de France milite en effet pour l'inclusion des personnes en situation de handicap moteur dans la société et, à ce titre, il est bon de rappeler qu'un jeune en situation de handicap est avant tout un jeune qui souhaite sortir, s'amuser, voyager, rire et partager.

Pour participer à la réalisation de ce beau projet, rendez-vous ici : *www.alvarum.com/coursedesherosapfain*

Pour nous soutenir, vous pouvez faire un don sur nos pages de collecte, courir pour l'APF et faire connaître l'événement dans votre réseau personnel et/ou venir encourager nos courageux héros le 18 juin à Lyon !

Julian Chrzan et Léa Jourjon,
Communication

Groupe jeunes de l'Ain © APF

Course des héros 2016 © APF

UTOPIA

Le projet de création, sur la Métropole de Lyon, d'un lieu d'accueil et d'accompagnement pour soutenir le travail d'adaptation des personnes en situation de handicap et/ou ayant une maladie chronique.

69

Lorsque l'on est confronté à une maladie chronique et/ou en situation de handicap, un travail d'adaptation devient nécessaire. Non seulement une adaptation de l'environnement ou du contexte mais également un travail très personnel global, physique, psychique, affectif, spirituel, existentiel.

Pour certaines maladies très spécifiques, des soins dits de support sont proposés pour le mieux-être des personnes. Ils ne sont malheureusement pas accessibles aux maladies chroniques ou aux personnes en situation de handicap. C'est pourquoi le projet Utopia vise la création, sur la Métropole de Lyon, d'un lieu d'accueil et d'accompagnement, pour soutenir tout le travail d'adaptation de la personne.

Un espace dédié qui permettrait de prendre soin de soi, à travers la socio-esthétique, le massage bien-être, où soin rime avec plaisir, ou encore la relaxation (sophrologie), l'hypnose qui permettent, si ce n'est d'étayer un nouvel équilibre, tout au moins de faire une pause. D'autres propositions viendraient compléter ces approches.

Ce projet a fédéré un groupe de recherche qui associe des partenaires associatifs (APF, l'ADAPT, la souris verte), des médecins, des professionnels du soin et des personnes avec une maladie chronique et/ou un handicap. Un questionnaire a été élaboré afin de recueillir les souhaits des personnes concernées. Il est accessible sur internet via le lien suivant : *bit.ly/2n0QGNh*. Pour plus d'informations, des suggestions, des remarques, n'hésitez pas à contacter Catherine Guéné à la délégation de Villeurbanne (*catherine.guene@apf-rhone-ain.fr*).

Catherine Guéné,
En stage pour le projet Utopia

LE DROIT AU LOGEMENT

En février, le collectif de défense des droits s'est réuni pour travailler sur les questions d'accès au logement. Une problématique compliquée qui concerne de nombreuses personnes en situation de handicap.

69

La délégation est fortement sollicitée pour soutenir des personnes en situation de handicap qui sont bloquées dans leur recherche de logement. Le travail de veille a permis d'identifier des situations nécessitant un relogement : quand la maladie devient de plus en plus handicapante, quand la personne se retrouve seule suite au décès du conjoint, quand la famille s'agrandit avec un des enfants polyhandicapé... Malgré de nombreuses démarches, les personnes concernées n'ont pas accès à un logement accessible et c'est leur dignité même qui n'est plus respectée !

Nous avons invité trois acteurs du droit au logement (le service habitat de Villeurbanne, l'AVDL et l'association UNIL) pour mieux comprendre les procédures d'attribution et les causes des blocages. Le manque de logements persistant dans l'agglomération lyonnaise fait que beaucoup de personnes attendent depuis plusieurs années et se retrouvent prioritaires. Le handicap ne parait pas suffir, la priorité est donnée aux occupants de logements insalubres, ou suroccupés. Pour accéder aux commissions partenariales, il faut que la demande passe par un travailleur social. Et les organismes HLM connaissent très mal leurs logements accessibles, d'où des propositions qui s'avèrent inadaptées. Nos invités nous ont donc précisé leurs missions et nous sommes désormais plus en capacité d'orienter les personnes vers eux pour un meilleur accompagnement dans la recherche de logement. Ces différents points seront repris avec les bailleurs sociaux et les autres associations au sein de la commission métropolitaine pour l'accessibilité.

Vincent Plazy,
Chef de projets territorial

LA SEMAINE NATIONALE

Du 13 au 19 mars s'est déroulée la semaine nationale des personnes handicapées physiques. L'occasion de récolter des fonds pour la vie associative du territoire Rhône-Ain, et de rendre visibles des acteurs de l'association et le handicap.

© APF

RA

Dans l'Ain, l'opération des roses s'est déroulée sur dix-huit sites. Parmi eux, la place de la Comédie de Bourg-en-Bresse, qui a également été le théâtre d'une chorégraphie réalisée par les jeunes sur le morceau de l'atelier d'écriture. Ceci a clos une semaine riche en événements, avec l'exposition de Jean-Baptiste Laissard sur l'enfance et le handicap au CAMSP et au SESSD de Ferney-Voltaire, et un après-midi de rencontres entre des enfants du SESSD et d'un centre de loisirs de Bourg-en-Bresse.

Dans le Rhône, soixante personnes se sont mobilisées pour vendre 3 500 brioches dans les hôpitaux (HCL), cliniques (Tonkin, Beaujolais, Massues, Infirmerie Protestante), MJC et entreprises (Sanofi, Mérial, TNT, AXA, APRIL, EDF Ciden, Septen, la MACIF, etc.). Un succès à nouveau ! Le nouveau Master est déjà commandé. Merci à tous !

Vanessa Hérault,
Chargée de développement des actions associatives

& **Marie Guerrero,**
Assistante territoriale

UN APRÈS-MIDI AIDE AUX AIDANTS

Le vendredi 23 juin, salle Blériot à Bourg-en-Bresse, le groupe de travail d'aide aux aidants propose un après-midi de rencontre aux aidants familiaux du département. Un an après le lancement du projet de répit, cet après-midi sera l'occasion de leur soumettre les orientations du projet et de leur permettre d'échanger de façon conviviale.

01

Un an après le début du projet, le groupe de travail d'aide aux aidants se réunit toujours, à raison d'une fois tous les deux mois environ. De ces temps d'échange, bon nombre de questions émergent. Quelle thématique proposer aux aidants pour les modules d'information ? Faut-il privilégier l'apport d'information et l'échange autour d'une thématique, ou des séances de relaxation ? Comment permettre au plus grand nombre de personnes éprouvant le besoin de s'exprimer, de rejoindre le groupe de parole ? Quel espace proposer aux aidants, pour qui la volonté d'échange avec leurs pairs est l'élément qui manque le plus au projet, selon les résultats aux questionnaires diffusés à la fin de chaque module ? Pour répondre à ces questions, le groupe de travail souhaite recueillir l'avis des aidants. C'est l'esprit de la rencontre proposée le vendredi 23 juin après-midi. Aidants, aidantes, rejoignez-nous !

Vanessa Hérault,
Chargée de développement des actions associatives

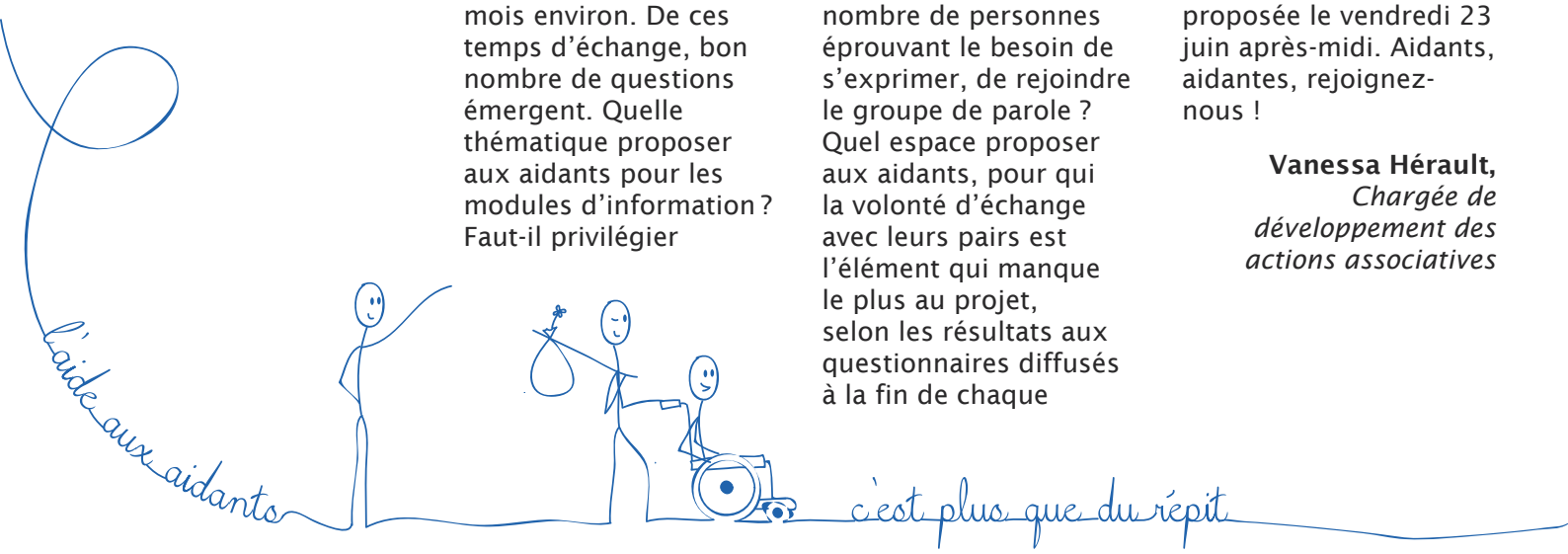

DE L'ATELIER D'ÉCRITURE AU STUDIO D'ENREGISTREMENT

La délégation de Bourg-en-Bresse a mis en place un atelier d'écriture. Au fur et à mesure que les mots coulaient, forts et intenses, l'idée de les mettre en musique est née. Pari tenu !

Enregistrement à la Tannerie © APF

01

C'est l'histoire d'une aventure humaine et artistique qu'ont pu vivre Souleiman, Monique, Cyril, Nelly, Pierre, Annick, Jacques, Marion, Jean François encadré par Rémi, animateur bénévole de l'atelier.

Au départ, ce n'était qu'un simple atelier d'écriture où chacun pouvait laisser sortir des mots, les mettre sur papier. Très rapidement, c'est devenu un texte écrit en commun. Les mots étaient trop forts pour rester isolés. C'est de là qu'est née l'idée, l'envie commune d'aller plus loin. *''Et pourquoi pas le mettre en musique ?''.* Et les voilà à la Tannerie pour enregistrer. Ce qui se passa ce jour-là fut exceptionnel, grandiose. Chacun a su lâcher prise, être plus complice que jamais, partager… Moi qui connais la plupart depuis longtemps, je ne les avais jamais vus comme cela. Il y avait dans leur regard des expressions qui en disaient beaucoup.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

UN MOT DE…

Rémi, animateur bénévole

Des mots pour traduire des maux, des échanges de point de vue, des rimes qui parlent, des gens qui causent, des rires qui fusent, de beaux échanges.

Quatre séances d'écriture pour arriver à un texte poignant, émouvant, marrant, violent, grossier, peut-être... mais peu importe si ça fait du bien.

Une journée entière est consacrée à l'enregistrement de ce morceau. C'est à la SMAC la Tannerie (Bourg-en-Bresse) que ça se passe cette fois. Tout le monde sort des murs et prend des risques.

Aller vers l'inconnu, prendre le micro, entendre sa voix, être dans le rythme, dans le tempo comme on dit, slamer, rapper, parler, chanter...et tout se passe très bien.

Des photos et des vidéos sont prises, des moments qui resteront gravés sur une carte mémoire, dans un ordinateur mais surtout dans les têtes et les cœurs de chacun des acteurs de cette belle aventure.

Les auteurs / interprètes sont talentueux, l'œuvre est belle.

Merci à tous.

Rémi

« …L'AMOUR EST UNE FORCE,
JE NE SAIS L'EXPLIQUER
MAIS PARFOIS,
UNE FARCE
OU UNE FATALITÉ… »

« …DANS L'INDÉPENDANCE,
JE RÊVE DE M'ATTACHER
DANS LA DÉPENDANCE,
VIVE LA LIBERTÉ… »

« …DIFFÉRENTS OCTAVES
ET TIMBRES DE VOIX
DES VERS EN OTAGES
DÉCRIVANT NOS VIES… »

Extraits du texte « Fracture de sens »

LA RÉVISION DES TEXTES FONDAMENTAUX

Les lundis 13 et jeudis 17 février derniers se sont tenues les réunions d'adhérents pour les informer et entendre leurs attentes concernant l'évolution des textes fondamentaux de notre association.

RA

Les élus des deux CAPFD qui ont animé ces débats ont pu présenter les enjeux à venir au travers de la modification de nos statuts notamment.

La dernière révision statutaire de l'APF date de 2007. Depuis, dans un environnement en profonde mutation, l'association a conduit deux projets associatifs : ''Acteurs & Citoyens !'' (de 2006 à 2011) puis ''Bouger les lignes, pour une société ouverte à tous !'' (à partir de 2011).

Dans ce contexte de fortes évolutions, le Conseil d'administration a décidé d'engager une révision statutaire qui vise quatre objectifs généraux :

- prendre en compte les évolutions de l'association pour être en phase avec son temps… politiques, médiatiques, technologiques, juridiques, pour une stabilité juridique accrue et une plus grande fluidité de fonctionnement ;
- consolider la démocratie associative pour une meilleure prise en compte de la parole militante ;
- améliorer la transparence du fonctionnement interne au service d'une meilleure gouvernance ;
- préciser les voies de recours pour une démocratie responsable.

Cette démarche concerne les textes fondamentaux de l'APF qui définissent ce que la loi 1901 appelle ''le contrat d'association'' et qui garantissent sa reconnaissance par les acteurs publics et privés. Trois textes fondamentaux sont principalement concernés :

- la Charte APF ;
- les statuts de l'APF ;
- le règlement intérieur de l'APF.

La dimension participative est au cœur de la démarche et de la méthode car l'un des enjeux est de faire ensemble pour être plus fort et plus efficace ! Les contributions ont été enregistrées, sont consultables et peuvent être commentées sur *nouvellegouvernance.apf.asso.fr).*

Gaël Brand,
Directeur territorial

LA SEMAINE CHANGEONS DE REGARD

La ville de Villeurbanne organise la 4ème édition de la semaine *changeons de regard.* Il s'agit de sensibiliser – tous les deux ans – les personnes (grand public, établissements scolaires et entreprises) au monde du handicap grâce à une pluralité d'évènements. Elle aura lieu du 9 au 21 mai 2017.

69

L'APF participera à quatre actions. Les sensibilisateurs interviendront conjointement avec d'autres associations dans des écoles primaires afin de créer un moment d'échange avec les élèves. L'équipe de sensibilisation prendra également part au rallye handicap sur l'avenue Henri Barbusse le 12 mai. Ils proposeront une mise en situation en fauteuil roulant ainsi que des temps de dialogues avec une centaine d'enfants scolarisés sur Villeurbanne.

Certains membres de l'APF ont également participé à la création des ''arbres aux préjugés''. Les arbres de l'avenue Henri Barbusse abriteront des pancartes où seront inscrites des idées reçues sur les différents porteurs de handicaps. Au verso seront marquées les répliques des concernés.

Enfin, les chanteurs de la chorale du mercredi, guidés par notre bénévole Françoise, pousseront la chansonnette durant le Festdif. Celui-ci aura lieu le 20 mai au parc des Droits de l'Homme. Venez nombreux pour les écouter !

Alexandra Saurin,
Chargée de développement des actions associatives

villeurbanne

ENFANCE

ENFANCE
ET HANDICAP

C'est l'histoire d'un établissement créé pour accueillir des enfants polyhandicapés. L'IEM Les Papillons agit, depuis son ouverture, pour le bien-être des enfants, leur éducation, leur inclusion… C'est l'histoire de sa directrice et de l'énergie extraordinaire qu'elle a investie dans cette aventure auprès des enfants. Alphonsine Tysebaert prend sa retraite après des années au sein de l'IEM. C'est l'histoire d'un photographe qui pousse la porte de l'établissement pour témoigner, en images et en mots, du quotidien de ces enfants. Jean-Baptiste Laissard dédie son troisième livre « 1, 2, 3… handicap ! » à l'enfance et au handicap.

© Jean-Baptiste Laissard

L'IEM HANDAS LES PAPILLONS

Directrice de l'IEM et du SSAD APF/HANDAS depuis 2005, j'ai eu la chance d'ouvrir cet établissement ; une belle aventure professionnelle et humaine.

Le projet avait été porté par une association de parents, l'association Roues Libres qui a confié la gestion des deux structures à l'association Handas, puis à l'APF, suite à la fusion des associations en 2011.

Le SSAD avait ouvert en octobre 2003 pour dix enfants de 2 à 20 ans et l'IEM, en septembre 2004 pour dix enfants de 12 à 20 ans dans des locaux provisoires. J'ai suivi les travaux de construction du nouveau bâtiment pendant plusieurs mois. Des réunions de chantier avaient lieu chaque semaine, la découverte pour moi du monde du bâtiment, de la vie de chantier avec ses codes, un autre univers ; une autre culture, une expérience très enrichissante. Quelques retards de chantier, et quelques moments de stress plus tard nous avons pu ouvrir en juin 2007 au 49 bis rue du docteur Fleury Papillon à Villeurbanne. Des locaux lumineux, colorés, implantés au cœur de la cité : un véritable projet d'inclusion.

Soutenue par une belle équipe recrutée dès le mois de juin, nous avons accueilli progressivement les jeunes de l'IEM dont le nombre passait de dix à trente-deux, seize places en internat et seize en externat ; ainsi que les enfants du SSAD pour lesquels un espace accueil était réservé. Il a fallu surtout rassurer les familles, les jeunes montrant une capacité d'adaptation assez remarquable. Ce sera d'ailleurs ma première grande surprise, je n'avais pas encore idée de toutes celles qu'ils me réservaient !

À la rentrée de septembre nous étions tous opérationnels. La première année nous nous sommes attachés à bien connaître les enfants du SSAD et les jeunes de l'IEM. Notre préoccupation première a été leur confort et leur bien-être, condition sine qua non pour que ces enfants puissent être disponibles. Une formation collective a été dispensée sur le polyhandicap afin que chaque personnel connaisse bien

les besoins de ces enfants. Une deuxième surprise, et pas des moindres, a été de découvrir la résistance et la rage de vivre de ces enfants. Bien qu'extrêmement vulnérables par la lourdeur de leur handicap, portés et soutenus par leurs familles, accompagnés par une équipe pluridisciplinaire, ils font souvent preuve de beaucoup de combativité.

Nous avons aussi mis en place une formation sur l'accompagnement familial, les parents étant nos premiers partenaires, incontournables, qui connaissent mieux que tout le monde leurs enfants, et qui ont développé des compétences dans bien des domaines. Ces formations ont eu aussi l'avantage de fédérer l'équipe et de développer une culture commune.

Connaissant mieux les enfants qui nous sont confiés, nous avons ensuite axé notre travail sur la socialisation, en développant des partenariats. L'idée principale étant de se tourner vers le droit commun chaque fois que cela est possible. Des activités éducatives sont bien sûr organisées en interne, mais aussi beaucoup à l'extérieur : piscine, cinéma, médiathèque… Une façon aussi de faire évoluer les regards sur le handicap en faisant participer les jeunes en situation de handicap à la vie de la cité.

Assez rapidement nous nous sommes rendu compte que l'accompagnement que nous proposions pouvait aller au-delà, et la loi de 2005 sur la scolarisation nous a amenés à considérer cette question au sein de l'établissement. La scolarisation d'enfants polyhandicapés peut être a priori considérée comme inaccessible, notamment du fait de troubles cognitifs et communicationnels graves, associés à une déficience intellectuelle sévère, pour autant elle peut s'envisager même si elle nécessite des conditions particulières. Nous avons participé à un travail de réflexion tant au niveau national, qu'au niveau local. Un ensemble d'outils visant à soutenir les dispositifs pédagogiques au sein des unités d'enseignement a été réalisé. Nous avons demandé l'ouverture d'une unité d'enseignement au sein de l'IEM qui fonctionne depuis quatre ans. Nous avons été acteurs dans la mise en place d'une formation à destination des personnels des établissements médico-sociaux de Lyon et des enseignants des unités d'enseignements. Cette formation a permis de nous acculturer : les représentations ont la vie dure. Elle a permis aux uns de découvrir les modalités d'apprentissage et le travail pédagogique, aux autres les potentiels de ces jeunes polyhandicapés tellement souvent définis par leurs incompétences, le travail éducatif, et les rééducations paramédicales. C'est bien le concours de tous qui permet un accompagnement de qualité. Nous avons développé aussi un travail sur la communication en essayant de trouver pour chaque jeune le canal le plus adapté à partir de ses aptitudes et en mettant en place les outils correspondants : photos, pictogrammes, langue des signes française…

Le travail auprès d'enfants et de jeunes polyhandicapés demande beaucoup de compétences de la part des professionnels. Au-delà de compétences techniques pour les soins de nursing, pour la rééducation, il nécessite un grand sens de l'observation, des compétences relationnelles. La communication apporte de la complexité pour établir la relation, mais elle n'en est que plus riche et authentique.

Le manque de places pour adultes reste un vrai problème. Les attentes des familles ne sont plus les mêmes ; aujourd'hui ils attendent des solutions plus modulables, des accueils plus souples. Les structures médico-sociales ont encore du chemin à parcourir pour une inclusion digne de ce nom. Néanmoins, je peux mesurer l'évolution du regard porté sur les personnes en situation de handicap, même s'il reste encore beaucoup à faire, les mentalités évoluent.

Ces onze années de travail ont été passionnantes, j'ai rencontré des parents exceptionnels, des professionnels engagés. Diriger ce type d'établissement demande beaucoup d'énergie, car la lourdeur du handicap des enfants nous convoque émotionnellement, tout comme le parcours des familles souvent semé d'embuches. Cette énergie toujours renouvelée je l'ai trouvée chez chaque enfant quotidiennement.

Alphonsine Tysebaert,
Directrice IEM Les Papillons

LA RENCONTRE AVEC JEAN-BAPTISTE LAISSARD

Lorsque notre directrice, Alphonsine Tysebaert, nous a annoncé la venue sur l'unité d'accueil d'un photographe pour un projet d'édition, nous nous sommes demandés à quelle sauce nous allions être mangés. C'est parfois le reflexe des équipes d'aborder certaines initiatives sous l'angle de la contrainte en considérant le projet naissant comme ''quelque chose de plus à faire''.

Une contrainte que Jean-Baptiste Laissard a balayée d'un mouvement de porte, lorsqu'il a poussé celle du groupe pour venir à notre rencontre.

C'est l'histoire d'un photographe qui réalise un livre sur les personnes handicapées…

C'est avant tout l'histoire d'un humain qui vient à la rencontre d'enfants. Et c'est avant tout aux enfants que Jean-Baptiste s'est adressé, leur expliquant patiemment son métier, son projet. En présentant ses premiers livres, il a immédiatement suscité la curiosité de certains jeunes. Ils voyaient des photos, comme souvent, mais de personnes en fauteuils, de personnes semblables, comme rarement.

L'équipe a cherché à comprendre où Jean-Baptiste voulait en venir. Quel support pouvait-on bien lui offrir ? Un livre suivi d'une exposition dans les salons de la préfecture impose un cadre qui exige bien plus que de l'ordinaire, pensait-on…

Nous lui avons proposé de venir prendre des clichés sur des temps scolaires, grand projet partenarial de l'établissement. Nous lui avons proposé de nous suivre sur une sortie en vélo, ça c'est sensationnel !

Jean-Baptiste est venu tout le temps. Sa présence était discrète et concrète à la fois. En fait, il était là, présent à lui-même et aux autres. Elle s'est imposée comme quelque chose de naturel, de normal… En fait, je crois que c'est cela qu'il cherchait en définitive, quelque chose de normal. Il n'est pas venu dénicher du sensationnel ou de l'extraordinaire. Il est juste venu à notre rencontre, pour photographier la vie.

L'inauguration dans les salons de la préfecture fut une belle fête. Nous félicitons Jean-Baptiste pour sa réussite, et nous le remercions chaleureusement, pour la grande valorisation qu'il a apportée aux jeunes en racontant leur vie normale d'enfant extraordinaire.

Matthias Roy,
Éducateur spécialisé
IEM Les Papillons

© Jean-Baptiste Laissard

© Jean-Baptiste Laissard

ENFANCE ET HANDICAP : DES ENJEUX DE TAILLE

Dans la continuité de son travail, Jean-Baptiste Laissard nous propose de suivre, de découvrir, d'explorer ou de renforcer nos connaissances dans le champ de la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Ainsi, nous allons à la rencontre d'enfants et de leur entourage. Nous suivons leurs parcours et projets qui construisent la personnalité et l'identité.

Bien sûr, la jeunesse handicapée évoque en premier lieu des difficultés à franchir, une annonce insurmontable faite aux parents, parfois durant la maternité, d'autres fois après les premiers instants de vie. L'ensemble de la famille va devoir s'approprier cette réalité pour mieux la dépasser, afin d'offrir les meilleures perspectives d'avenir à leur enfant.

Dans leur itinéraire, plusieurs structures et professionnels sont là pour les accompagner et les soutenir. Quand cela est possible, la passerelle avec le milieu dit ordinaire sera systématiquement recherchée. Depuis quelques années déjà, nous constatons une ouverture de la société à l'accueil des enfants en situation de handicap.

La nouvelle génération de parents pousse et se donne les moyens pour que leurs enfants puissent intégrer une crèche, suivre une scolarisation, s'épanouir dans le sport et les loisirs, participer aux activités proposées par les centres aérés ou les centres sociaux des villes, etc. Ces initiatives ne sont possibles que parce que la famille et l'entourage forcent des portes, parfois avec autorité, pour que l'accueil à la différence soit davantage un réflexe qu'une contrainte.

Malgré des handicaps relativement lourds, cette quête perpétuelle de développement de l'individu et de ses capacités d'apprentissage devient réelle et permet à cette jeune garde pleine d'avenir de prendre une place.

La défense de ces droits ne peut s'envisager qu'en préservant les proches aidants sidérés par le handicap de leurs enfants, qui dans la plupart des cas, s'épuisent et s'isolent.

Les associations représentatives sont à la croisée des chemins et imaginent des accompagnements allant dans le sens de ces enjeux : établissements spécialisés avec accueil souple et séquentiel, aide aux aidants, soutien au domicile, inclusion dans la cité… Une fois l'ensemble des acteurs de ce paysage posé, laissons maintenant parler les images et les témoignages.

Gaël Brand,
Directeur territorial

LE LIVRE

1, 2, 3… HANDICAP !

Jean-Baptiste Laissard

Voici le dernier né de la trilogie. En partenariat avec l'association Y'a pas photo, le troisième ouvrage de Jean-Baptiste Laissard 1,2,3… handicap ! a vu le jour en décembre 2016.

Des enfants, des parents, des professionnels, des photos, des témoignages…, pour comprendre le parcours de vie d'enfants en situation de handicap. Cet ouvrage inclassable de 152 pages est un subtil mélange des genres. Un livre de photos ? De témoignages ? De reportages ? De sensibilisation ? Un outil pédagogique ? Peut-être tout ça à la fois.

C'est un souhait commun, qu'au-delà du fauteuil, nous regardions et rencontrions l'enfant assis à l'intérieur. Qu'à travers cet enfant, nous regardions évoluer notre rapport à la différence, que nous nous laissions bercer par l'aptitude des enfants à réduire nos préjugés.

Préfacé par Charles Gardou. Le prix du livre est de 20 €. En vente sur Amazon ou sur le site de l'association : *www.yapasphoto-asso.com*

Découvrez également Vies en roue libre (2010) et Corps & âmes (2013).

UN SÉJOUR TERRITORIAL

Envie de prendre l'air ? L'équipe territoriale est en train de vous préparer un séjour Rhône-Ain ! Celui-ci aura lieu à Brughéas en septembre.

Centre de répit les Bruyères © les Bruyères

RA

''Quand est-ce qu'on repart en weekend ?'', nous demandent les adhérents du Rhône. *''À quand les prochaines vacances ?''*, renchérissent ceux de l'Ain. Bonne nouvelle : ces questions vont enfin recevoir une réponse ! L'équipe territoriale est en train de préparer le futur séjour Rhône-Ain.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la programmation d'une semaine de vacances du 4 au 8 septembre 2017 au village les Bruyères à Brughéas (près de Vichy).

L'année dernière, seize personnes se sont relaxées dans ce beau domaine de cinq hectares dans l'Allier. Entre moments de détente et de loisirs, les vacanciers sont rentrés enchantés ! Art-thérapie, cours de magie, Qi-Gong, astronomie, soirée dansante, karaoké, cinéma et tant d'autres activités encore… En 2017, nous vous proposerons toute sorte d'activités dans le village pour les âmes tranquilles ainsi que des sorties à l'extérieur pour les amateurs d'aventures. Nous tâcherons d'en trouver pour tous les goûts. Le programme étant en cours d'élaboration, nous ne pouvons pas encore vous donner un planning précis du déroulé du séjour. Toutefois, vos envies sont les bienvenues. Nous sommes tout ouïe !

Nous partirons avec douze vacanciers et huit accompagnateurs (dont une référente salariée, Zharra Douham), en partageant équitablement les places entre les deux départements. Concernant le coût du séjour, l'APF prendra en charge la moitié ! Nous estimons ainsi à 400 € la participation des vacanciers. Des demandes d'aides financières ANCV ou auprès de la MDPH sont possibles. Les dossiers seront à constituer en lien avec les délégations. De plus, il y aura un dossier administratif et médical à remplir pour les futurs vacanciers.

Les inscriptions sont ouvertes ! Vous avez jusqu'au 28 avril pour vous préinscrire. Attention, la préinscription ne sera validée qu'à la réception d'un chèque de préréservation de 75 €. Les personnes retenues pour constituer le groupe seront prévenues début juin.

Une rencontre conviviale est prévue le 15 juin afin que les futurs vacanciers fassent connaissance en amont. Nous irons pique-niquer ensemble à mi-chemin entre Bourg-en-Bresse et Villeurbanne.

Pour tout renseignement et préinscription, contactez vite votre délégation.

Site internet du village répit : *lesbruyeres.centrederepit.org* !

Alexandra Saurin,
Chargée de développement des actions associatives

ÊTRE PARENT EN SITUATION DE HANDICAP

Table ronde au salon Handica le 7 juin à Lyon.

Salon Handica 2015 © APF

Le collectif des parents en situation de handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes abordera, lors d'une table ronde au salon Handica, le sujet de la parentalité et des handicaps (moteurs et sensoriels). Il profitera du salon pour faire entendre sa voix, faire état du travail accompli et évoquer les questions liées à la petite enfance, à la place du tiers dans la famille, aux relations avec l'école, le collège et le lycée et, souvent, à la difficile reconnaissance de la place de parents face aux professionnels divers.

Ces sujets seront évoqués à travers les témoignages de parents. Le collectif dressera également un plaidoyer pour que cette parentalité soit pleinement connue et prise en compte et que se tissent des liens avec des milieux variés afin d'engager une réflexion et un travail en commun.

Si vous êtes de futurs parents, des parents, des professionnels, rendez-vous le mercredi 7 juin à Handica pour partager et débattre.

Le collectif sera présent toute la durée du salon, sur le stand de l'APF.

Delphine Siegrist,
Parent

LES DÉLÉGATIONS APF DE BOURG-EN-BRESSE ET VILLEURBANNE S'ENGAGENT POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE

Près de chez vous, votre don vient en aide aux personnes en situation de handicap mais aussi à tous les usagers de la ville. Que l'on soit en fauteuil roulant, avec une poussette ou simplement moins agile qu'avant, les obstacles sont les mêmes pour tous. C'est pourquoi le combat des personnes en situation de handicap pour une ville accessible à tous, c'est aussi votre combat.

Soutenez les délégations de l'Association des Paralysés de France de Villeurbanne et Bourg-en-Bresse en nous adressant votre don par chèque à :
APF DD01, 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
ou APF DD69, 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne.

UNE JOURNÉE CHEZ MICKEY

Disneyland Paris, partenaire de l'opération HandiDon, a invité des adhérents de la délégation APF de Bourg-en-Bresse et leur famille à passer une journée mémorable dans le parc d'attractions.

01

Dans le cadre de ce partenariat, Disneyland Paris a offert des lots aux gagnants du grand jeu HandiDon et a accueilli la cérémonie de remise des prix, le 18 janvier dernier à Paris. Le parc d'attractions a souhaité aller plus loin dans son engagement auprès de l'APF et a choisi d'offrir 400 entrées à des jeunes en situation de handicap de l'APF et à leur famille. Un beau geste, qui a permis à de nombreuses personnes de vivre une journée féérique, loin des tracas du quotidien.

Six places ont été attribuées à la délégation APF de Bourg-en-Bresse. Une famille de quatre personnes, dont le papa est en fauteuil, ainsi que deux jeunes en situation de handicap, ont pu profiter de la magie de ce lieu.

Ils ont pu visiter les deux parcs, profiter de plusieurs attractions, rencontrer Mickey et ses amis. En fin de journée, les heureux invités ont même pu assister à la grande parade Disney. De quoi laisser de beaux souvenirs aux petits comme aux grands.

Éric Suarez,
Chargé de développement des actions associatives

© APF

Y'A PAS PHOTO À FERNEY-VOLTAIRE

Dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques (du 13 au 19 mars 2017) le CAMSP et le SESSD de Ferney-Voltaire se sont fait lieu d'accueil pour une exposition de photos d'enfants de Jean-Baptiste Laissard, en lien avec l'association Y'a pas photo.

En lien avec la délégation APF de Bourg-en-Bresse, nous avons construit petit à petit l'organisation de l'événement. L'idée était de pouvoir offrir un espace convivial et chaleureux au milieu du fonctionnement et de la vie des services pour accueillir ces photos.

Le fait que cela se passe dans le pays de Gex, à l'un des bouts de ce vaste département qu'est l'Ain, est aussi une attention et une réponse au besoin local d'actions de proximité sur divers sujets, dont le handicap et les regards s'y rapportant. Ainsi nous avons fait de la place sur nos murs pour accueillir ces toiles et un vernissage qui a eu lieu le 16 mars dernier en présence du photographe, de membres de la délégation, de partenaires, de familles, d'enfants et de jeunes, de professionnels, etc.

Cette exposition va nous amener encore plus loin. En effet le SESSD a eu d'ores et déjà envie de prolonger ce temps de rencontre et de partage en se saisissant de cette occasion pour faire de cette semaine le démarrage officiel d'un groupe photo, soutenu par deux éducateurs et une psychologue. L'objectif est d'utiliser la photo comme outil d'imagination, de verbalisation, d'interaction, d'expression individuelle, de groupe, etc., ainsi qu'un exercice technique de motricité fine sous forme ludique. Dans l'idéal nous pensons déjà à notre tour à une exposition photo au service avec les jeunes de ce groupe… donc projet à suivre de près !

Anne-Marie Proudhon,
Adjointe de direction SESSD

© Jean-Baptiste Laissard

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1- Sensibilisation au centre de loisirs de Treffort (jan.)

2- Salon de thé (jan.)

3- Enregistrement atelier d'écriture (jan.)

4- Journée à Disneyland Paris (jan.)

5- Enregistrement atelier d'écriture (jan.)

6- Journée à Disneyland Paris (jan.)

7- Journée à Disneyland Paris (jan.)

8- Salon de thé (jan.)

9- Journée à Disneyland Paris (jan.)

10- Journée à Disneyland Paris (jan.)

11- Atelier peinture (fév.)

12- Jeux de société (fév.)

13- Préparation de l'arbre de vie (mars)

14- Atelier peinture (fév.)

15- Maison de la danse (nov.)

16- Exposition Antartica (déc.)

17- Exposition Corps rebelles (déc.)

18- Troupe villeurbannaise de théâtre (déc.)

19- Cérémonie de remise de don à l'école Ernest Renan (jan.)

20- Soirée karaoké (jan.)

21- Soirée karaoké (jan.)

22- Sortie luge (jan.)

23- Sortie luge (jan.)

24- Sortie luge (jan.)

25- Sortie luge (jan.)

26- Sortie luge (jan.)

27- Sortie luge (jan.)

28- Sortie luge (jan.)

30- Sortie ski (fév.)

31- Sortie ski (fév.)

32- Sortie ski (fév.)

33- Sortie ski (fév.)

34- Crêpes party (fév.)

35- Crêpes party (fév.)

36- Opération brioches (mars)

37- Opération brioches (mars)

38- Arbre de vie (mars)

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas :
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée :
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle :
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) :
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) :
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73
Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée :
04 37 91 36 36

VELOUTÉ DE SOINS

Espace beauté et bien-être.

L'institut Velouté de soins, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France, fait bénéficier à tous les adhérents d'une remise de 15 % sur tous les soins esthétiques.

Pour en bénéficier, il suffit de venir à la délégation APF de Villeurbanne et de repartir avec un bon tamponné et signé !

CENTRE ÉQUESTRE

L'équitation pour tous.

Espace Cheval est un centre équestre qui est affilié à la FFE mais aussi affilié à la FFH depuis 3 ans. Leur volonté est de proposer l'équitation pour tous !

Contact : Espace Cheval 323, St Oyen 01370 Courmangoux

04 74 25 20 62.

L'OPÉRA DE LYON

Un bâtiment accessible, des places réservées et un tarif réduit.

Le magnifique bâtiment de l'Opéra de Lyon est entièrement accessible pour accueillir les personnes à mobilité réduite. En plus de cela, les personnes en situation de handicap bénéficient d'un tarif réduit. Pas d'excuse pour ne pas aller à l'Opéra !

Contact : *reservations@opera-lyon.com*

LIBERTANS-VO

Vente de véhicules adaptés entre particuliers.

Découvrez le nouveau site, entièrement gratuit, dédié au dépôt d'annonces spécialisées pour les véhicules d'occasions adaptés aux personnes en situation de handicap : *www.libertans-vo.com*

Il s'agit, en quelque sorte ''du bon coin'' des annonces spécialisées, mettant en relation acheteurs et vendeurs de voitures adaptées d'occasions.

APPEL À BÉNÉVOLES

SÉJOUR TERRITORIAL

Envie de changer d'air ? Devenez bénévole pour le séjour Rhône-Ain !

Devenez accompagnateur bénévole pour notre prochain séjour territorial. Il aura lieu dans le village répit les Bruyères à Brughéas (près de Vichy) du 4 au 8 septembre 2017.

Jonglant entre activités au village et sorties dans l'Allier, vous participerez à une belle aventure humaine.

Que vous soyez débutant ou expert des séjours adaptés, toute aide volontaire sera la bienvenue. Une formation pourra vous être proposée en amont en fonction de vos besoins.

N'hésitez pas à contacter les délégations de Bourg-en-Bresse ou de Villeurbanne pour plus de renseignements.

Contacts :

Éric Suarez dans l'Ain : 04 74 23 41 59

Alexandra Saurin et Zharra Douham dans le Rhône : 04 72 43 01 01.

LE DÉDOMMAGEMENT FAMILIAL D'UN AIDANT

Lors des déclarations d'impôts, beaucoup se questionnent sur le dédommagement familial d'un aidant. Doit-on le déclarer ou non comme un revenu ?

« Le dédommagement familial de l'aidant est-il imposé ? »

Oui, il l'est au titre des bénéfices non commerciaux (BNC). Quelques explications : en vertu de l'article 81-9°ter du code général des impôts issu de l'article 12 de la loi 2005-102 du 11 février 2005, la prestation de compensation est exonérée de l'impôt sur le revenu quelles que soient ses modalités de versement (en espèce ou en nature). En revanche, un rescrit fiscal n°2007-26 est intervenu pour donner des précisions. Il confirme que ces sommes sont imposées au titre des BNC. Par ailleurs, le dédommagement familial est également soumis aux prélèvements sociaux en tant que revenus du patrimoine (article L136-6 du code de la sécurité sociale).

Dès lors, outre la déclaration au titre des BNC, la personne doit également déclarer les sommes reçues au titre du dédommagement familial, dans la rubrique F de la déclaration n°2042 C (case 5HY ou 5IY ou 5 JY) après avoir appliqué un abattement forfaitaire de 34 %, avec un minimum de 305 €.

TÉMOIGNEZ SUR WWW.APFRHONE.FR/TEMOIGNER

ADHÉREZ À L'APF ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - **25 €**

Je veux recevoir le magazine par :

☐ courrier

☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - **33 €**

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - **47 €**

Je soutiens[1] la délégation APF de Villeurbanne ou de Bourg-en-Bresse pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1] *Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

#2017 Agir ensemble

Pour une société solidaire, ouverte à toutes et à tous

Nous partageons les mêmes problèmes, alors cherchons ensemble des solutions !

Droits
Justice
Citoyenneté

Mobilité
Accessibilité

Éducation
Scolarité
Enseignement
professionnel et supérieur

Emploi
Formation

Ressources
Niveau de vie
Pouvoir d'achat

Logement
Habitat

Santé

Vie familiale

Loisirs
Culture

Vie affective
et sexuelle

Avec l'APF, faites campagne pour vos idées sur

2017agirensemble.fr !